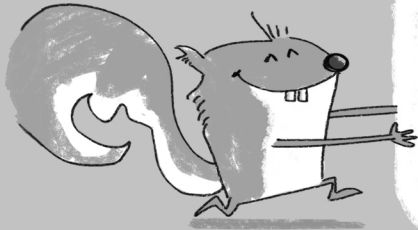




JE TIENS À L'ŒIL MA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ !

MODE D'EMPLOI DE VOTRE "GARDIEN CONSO-ÉNERGIE"



Comme pour l'eau, vérifiez régulièrement votre consommation d'électricité. Chaque mois, allez lire les chiffres sur votre compteur (près de la roulette qui tourne) et notez-les dans le tableau ci-dessous. S'il s'agit d'un compteur jour-nuit (ou bi-horaire), vous avez 2 chiffres à noter. Le mois suivant, notez les nouveaux chiffres puis faites un calcul pour connaître la différence avec les chiffres du relevé précédent.

Ce n'est peut-être pas votre habitude, mais c'est une manière de garder la main sur la consommation d'énergie. Il est plus facile de faire le lien entre ce qui est écrit sur le compteur et ce qui est calculé sur les factures. Il devient aussi possible de faire le lien entre les factures et les gestes de la vie quotidienne : est-ce possible de changer vos habitudes et de faire des économies ? Est-ce possible d'isoler mieux l'habitation ou de remplacer les électro-ménagers qui mangent beaucoup d'énergie ? Voir les conseils sur la Fiche Infos/aides sociales/Bons plans du Panier de l'énergie.

N° de compteur = (Ajoutez les 6 ou 8 chiffres - voir sur votre compteur)

Code EAN = 5414489 (Ajoutez les 11 chiffres - voir sur votre facture)

Date: à compléter chaque mois à jour fixe en notant la date

..... / /

Relevé d'index :
Notez ici les chiffres

	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	,	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	,	<input type="text"/>

Consommation mensuelle :

Calculez la différence avec le relevé du mois précédent

TOTAL DE L'ANNÉE =

..... KW/h